



ACTIONS COLLECTIVES

Management de projet
Certifications internationales



QU'EST CE QU'UNE ACTION COLLECTIVE ?

Portées par les partenaires sociaux de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Ingénieurs et Conseils, les Actions Collectives sont des formations stratégiques élaborées pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et des métiers de l'événement.

LES AVANTAGES

- financement : un financement à 100 % des frais pédagogiques
- qualité : une garantie sur la qualité des partenaires sélectionnés
- actualisation : des programmes de formation définis et adaptés aux problématiques des entreprises grâce à un suivi des évolutions du marché et des réglementations
- simplicité : des demandes de prises en charge facilitées grâce à une plateforme en ligne
- rapidité : un circuit court pour les prises en charge grâce à une subrogation de paiement

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Les Actions Collectives sont accessibles à toutes les entreprises rattachées à la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Ingénieurs et Conseils, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Les entreprises souhaitant bénéficier du dispositif doivent cependant remplir 3 conditions :

1. être à jour dans le versement de leurs contributions formation auprès de l'Opco Atlas
2. avoir le statut salarié au moment de la réalisation de la formation
3. suivre la formation sur les horaires habituels de travail

LES DEMARCHES

- choisir la formation la plus pertinente au regard du projet
- s'inscrire auprès du prestataire choisi
- saisir en ligne (www.opco-atlas.fr) une demande de prise en charge avant le début de la formation

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès et démarches, contactez votre conseiller formation Atlas ou le site internet.



QRP a été retenu par Atlas, opérateur de compétences de la filière des services financiers et du conseil, comme prestataire pour dispenser l'**Action Collective Management de projet - Certifications internationales** aux entreprises de la Branche Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils.



Les formations concernées sont :

Management de projet - Certifications internationales

- Prince 2 Foundation (seulement en e-learning)
- Prince 2 Practitioner (seulement en e-learning)
- PMP
- CAPM



QRP INTERNATIONAL

Depuis 2000, QRP International soutient les professionnels et les organisations dans le développement de leurs compétences et l'implémentation des Bonnes Pratiques de Management, en proposant des formations, certifications et prestations de conseils sur mesure.

QRP International vous aide à atteindre l'excellence professionnelle dans les domaines du management de projet, de programme, de portefeuille, du PMO, mais également de l'agilité, de la conduite du changement et de la gestion des services informatiques, grâce aux certifications suivantes : **PRINCE2®**, **AgilePM®**, **PMP®**, **OPEN PM2**, **PRINCE2 Agile®**, **MSP®**, **MoP®**, **P3O®**, **Scrum**, **DevOps**, **Cobit®5**, **ITIL®**, **Togaf®**, **Design Thinking**, **Agile Change Management** et **Change Management®**.



CONTACTEZ-NOUS

QRP FRANCE

60 Avenue Charles de Gaulle,
92 200 Neuilly-Sur-Seine

Téléphone

01 82 88 33 49

E-mail

france@qrpinternational.com

